



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

RÉALISER UN

AVENIR DURABLE

STRATÉGIE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE CANADA
2016-2019
MISE À JOUR DU PRINTEMPS 2017

ISBN 978-0-660-08788-7

N° de cat. : En4-136/1-2017F-PDF

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
7^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Coeur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos: © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2017

Also available in English

TABLES DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| Mise à jour du printemps 2017 | 1 |
| Mesure relative aux changements climatiques | 2 |
| Un gouvernement à faible émission de carbone | 5 |
| Croissance propre | 6 |
| Infrastructure moderne et résiliente | 8 |
| Énergie propre | 9 |
| Côtes et océans sains | 10 |
| Lacs et cours d'eau vierges | 11 |
| Terres et forêts gérées de façon durable | 12 |
| Populations d'espèces sauvages en santé | 13 |
| Eau potable | 14 |
| Alimentation durable | 15 |
| Rapprocher les Canadiens de la nature | 16 |
| Collectivités sûres et en santé | 17 |
| Erratum : Stratégie fédérale de développement durable 2016-2019 | 18 |

MISE À JOUR DU PRINTEMPS 2017

La [Stratégie fédérale de développement durable](#) définit les priorités fédérales en matière de développement durable, établit des objectifs, des cibles et des jalons à court terme, et identifie les actions pour les atteindre.

Lorsque nous avons déposé la Stratégie fédérale de développement durable 2016-2019 en octobre 2016, nous nous sommes engagés à la mettre à jour en intégrant de nouveaux engagements, des décisions et des actions, ainsi que fournir des mises à jour périodiques sur les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs, cibles et jalons. Ces mises à jour feront en sorte que la stratégie reste pertinente tout au long de son cycle de trois ans.

Nous avons déjà accompli des progrès importants dans la réalisation de nos objectifs de développement durable, y compris des étapes telles que la ratification de l'Accord de Paris, le travail en collaboration avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour élaborer le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques et l'annonce sur le Plan de la protection des océans de 1,5 milliard de dollars.

Notre première mise à jour de la stratégie 2016-2019 reflète ces progrès, fournissant des résultats préliminaires pour les jalons à court terme qui appuient chacun de nos treize objectifs de développement durable. Il met également à jour les principales priorités énoncées dans la stratégie en intégrant de nouveaux engagements, y compris les annonces du budget 2017.

Nous continuerons à mettre à jour régulièrement la stratégie tout au long de son cycle de trois ans. Grâce à des mises à jour en cours, nous continuerons de faire rapport sur les étapes à court terme et de mettre à jour nos priorités clés. Les mises à jour futures incluront également les rapports sur nos cibles et des informations détaillées sur les engagements et les résultats du développement durable des ministères et des organismes.

MESURE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|--|---|
| D'ici à la fin de l'automne 2016, les premiers ministres devraient s'entendre sur l'approche du Canada en matière de changements climatiques dans un cadre pancanadien sur la croissance propre et la lutte contre les changements climatiques, qui mettra le Canada sur la voie de réaliser son objectif à l'horizon 2030, et de prendre des mesures sur l'adaptation et la technologie propre. | Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques a été adopté par le premier ministre du Canada et les premiers ministres des 11 provinces et territoires le 9 décembre 2016. |
| Ratifier l'Accord de Paris d'ici à la fin de 2016. | Le Canada a ratifié l'Accord de Paris le 5 octobre 2016. |
| Ensemble avec les États-Unis et le Mexique, le Canada s'est engagé à élaborer, d'ici à la fin de 2016, une stratégie de développement à faible émission de gaz à effet de serre à mi-siècle, à long terme. | La Stratégie canadienne de développement à faible émission de gaz à effet de serre à long terme pour le milieu du siècle a été publiée le 17 novembre 2016. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : CADRE PANCANADIEN

Nous prendrons des mesures pour mettre en œuvre le [Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques](#), qui a été lancé le 9 décembre 2016. L'action du gouvernement fédéral appuiera chacun des quatre piliers du cadre : tarification de la pollution par le carbone; mesures complémentaires pour réduire plus les émissions dans toutes les sphères de l'économie; mesures pour s'adapter aux impacts du changement climatique et renforcer la résilience; et actions pour accélérer l'innovation, appuyer la technologie propre et créer des emplois. Nous continuerons de reconnaître, respecter et préserver les droits des peuples autochtones lorsque nous prenons des mesures dans le cadre de ces piliers.

En vertu de l'[approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone](#), la tarification du carbone sera en vigueur dans toutes les administrations canadiennes d'ici 2018. Nous fournirons un système de tarification « filet de sécurité » aux provinces et aux territoires qui n'auront pas adopté le modèle en 2018. À cette fin, nous avons publié un [document technique à propos de notre « filet de sécurité »](#) le 18 mai, 2017.

Pour compléter les actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en vertu du Cadre pancanadien, nous publierons une stratégie sur les polluants à courte durée de vie en 2017. La stratégie décrira une approche globale de la lutte contre les polluants à courte durée de vie—qui incluent les émissions de carbone noir, le méthane, les hydrofluorocarbures et l'ozone troposphérique—en intensifiant les mesures de réduction nationales, améliorant les connaissances scientifiques et les communications, participant systématiquement aux instances internationales, améliorant la coordination des activités, et collaborant avec les provinces et territoires et les autres partenaires.

MISE À JOUR : ACTION INTERNATIONALE ET L'ACCORD DE PARIS

Le Canada continuera de participer activement à la 23^e session de la Conférence des Parties, qui aura lieu à Bonn, en Allemagne, afin de promouvoir la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de négocier son programme de travail. Le Canada œuvrera aussi multilatéralement pour promouvoir les priorités, notamment en accueillant une réunion ministérielle internationale sur les changements climatiques en septembre 2017.

Pour soutenir les efforts internationaux pour lutter contre les changements climatiques, nous avons ratifié la modification de Kigali, qui vise à réduire progressivement les HFC en vertu du Protocole de Montréal, à temps pour la prochaine réunion des Parties, que le Canada accueillera en novembre 2017, à Montréal. Nous encourageons les autres Parties à ratifier dès que possible la modification de Kigali pour qu'elle puisse entrer en vigueur d'ici le 1^{er} janvier 2019.

MISE À JOUR : PARTENARIAT NORD AMÉRICAIN EN MATIÈRE DE CLIMAT, D'ÉNERGIE PROPRE ET D'ENVIRONNEMENT

Le budget de 2017 a annoncé 11,4 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer le remplacement accéléré des centrales électriques au charbon d'ici 2030, et pour fixer des normes de rendement de calibre mondial pour la production d'électricité à partir du gaz naturel. Il propose également d'octroyer 17,2 millions de dollars sur cinq ans pour élaborer et mettre en œuvre des règlements sur la remise en état de véhicules lourds et sur les véhicules tout terrain, ainsi qu'une norme sur le carburant propre. Ce travail a déjà commencé—par exemple, nous avons annoncé que nous consulterons sur une norme sur les carburants propres; publié un avis d'intention de modifier le Règlement sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone — secteur de l'électricité thermique au charbon et d'établir des exigences réglementaires pour la production d'électricité à partir du gaz naturel; et propose les modifications au Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des véhicules lourds et de leurs moteurs.

Pour appuyer notre engagement à éliminer progressivement les subventions inefficaces visant les combustibles fossiles, le budget de 2017 a annoncé des changements afin de modifier le traitement fiscal des activités de forage d'exploration pétrolière et gazière couronnées de succès et la suppression de l'avantage fiscal permettant aux petites entreprises pétrolières et gazières de catégoriser des frais d'aménagement au Canada comme des frais d'exploration au Canada déductibles immédiatement qui ont fait l'objet d'une renonciation au profit des détenteurs d'actions accréditées.

En outre, en février 2017, le premier ministre Justin Trudeau et le président Donald Trump ont fait une déclaration commune qui inclut un engagement à travailler en étroite collaboration pour atteindre les objectifs suivants en matière énergétique : sécurité énergétique, réseau énergétique puissant et sûr, infrastructure énergétique robuste et résiliente qui contribuent à l'efficacité énergétique.

MISE À JOUR : MISSION INNOVATION

En novembre 2016, les ministres des pays membres de Mission Innovation ont annoncé le lancement de sept [défis en matière d'innovation](#), lesquels sont des appels à l'action mondiaux destinés à catalyser les activités de recherche mondiales dans les domaines qui pourraient offrir des avantages considérables dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

MISE À JOUR : ENGAGEMENT PRIS PAR LE CANADA POUR AIDER LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT À LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En décembre 2016, à l'occasion de la COP22, nous avons annoncé que 1,8 milliard de la contribution de 2,65 milliards de dollars promise allait servir à tirer parti du soutien du secteur privé afin d'aider les pays en développement à opérer la transition vers une économie moins polluante et plus durable. Dans le cadre de notre engagement, nous avons annoncé notre soutien à un certain nombre d'[initiatives](#) qui contribueront à accélérer l'action climatique dans les pays en développement. Le 11 mai 2017, le Canada avait annoncé des investissements de 821 millions de dollars pour aider les pays en voie de développement à effectuer une transition vers une économie sobre en carbone et résiliente au climat.

MISE À JOUR : TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le budget de 2017 a annoncé :

- ♦ 135,4 millions de dollars sur quatre ans afin de renforcer les mesures à l'égard des polluants climatiques de courte durée de vie, à décarboniser le réseau de transport et à maintenir la capacité stratégique et de coordination, en plus d'élaborer un cadre législatif pour les projets d'énergie renouvelable extracôtière;
- ♦ 26,4 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la collaboration des autochtones en matière de changements climatiques.

Le budget de 2017 prévoit aussi la modification du profil de financement du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, qui sera désormais échelonné sur cinq ans plutôt que sur deux ans, afin de veiller à une utilisation efficace et soigneusement planifiée des fonds.

MISE À JOUR : RENFORCER LA RÉSILIENCE

Le budget de 2017 a annoncé :

- ♦ 2 milliards de dollars sur 11 ans pour un nouveau fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes à l'appui de l'infrastructure nationale, provinciale et municipale nécessaire pour composer avec les effets des changements climatiques;
- ♦ 73,5 millions de dollars sur cinq ans pour établir un nouveau Centre canadien des services climatiques et mettre en place une capacité et une expertise régionales en matière d'adaptation;
- ♦ 47,0 millions de dollars sur cinq ans pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action national afin de prendre des mesures à l'égard des risques pour la santé causés par les changements climatiques;
- ♦ 18,0 millions de dollars sur cinq ans pour mettre en œuvre un programme sur les changements climatiques et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Inuits et des Premières nations;
- ♦ 83,8 millions de dollars sur cinq ans pour intégrer les connaissances traditionnelles autochtones afin d'acquérir une meilleure compréhension des changements climatiques et de guider les mesures d'adaptation, et de renforcer la résilience des communautés autochtones et du Nord;
- ♦ 21,6 millions de dollars sur quatre ans pour poursuivre le Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique et l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord; et
- ♦ 16,4 millions de dollars sur cinq ans pour s'assurer que les routes, les ponts, les réseaux ferroviaires et les ports du Canada sous gestion fédérale pourront résister aux effets des catastrophes naturelles, des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes.

Dans l'Énoncé économique de l'automne 2016 et le budget de 2017, le gouvernement s'est engagé à investir dans l'infrastructure verte, notamment des projets d'infrastructure qui aideront les communautés à se préparer aux défis découlant des changements climatiques.

UN GOUVERNEMENT À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|--|--|
| Être les premiers à adopter des normes de construction qui seront élaborées au moyen du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques pour tous les nouveaux bâtiments et les baux gouvernementaux, le cas échéant | Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques prévoit l'élaboration d'un code national du bâtiment « prêt à la consommation énergétique nette zéro ». Il comprend aussi un engagement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à augmenter proportionnellement les efforts voués au virage vers des bâtiments à très haute efficacité, ainsi qu'un engagement par le gouvernement fédéral à utiliser 100 % d'énergies propres d'ici 2025. |
| Dresser un inventaire complet et public des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement fédéral et l'utilisation de l'énergie | Comme il a été annoncé le 2 novembre 2016, une priorité initiale du nouveau Centre pour un gouvernement vert sera d'aligner notre façon de mesurer les gaz à effet de serre sur les normes internationales afin de dresser un tableau précis de la situation et de mesurer notre progrès. |
| Encourager les ministères à prendre des mesures pour innover dans leurs pratiques de lieux de travail durables | Le Centre pour un gouvernement vert, par son action directe et son engagement, travaille avec les ministères et organismes fédéraux afin d'explorer, de partager et de mettre en œuvre des pratiques durables dans le milieu de travail. La table ronde du président du Conseil du Trésor sur l'écologisation de notre culture de travail a eu lieu le 23 février 2017. |
| Examiner des pratiques d'achats pour les aligner sur les objectifs verts | Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques comprend un engagement à travailler en collaboration avec les gouvernements territoriaux et provinciaux pour moderniser les pratiques d'approvisionnement, adopter des énergies et des technologies propres, donner la priorité aux occasions d'aider les entreprises canadiennes à se développer, à démontrer de nouvelles technologies et à créer des emplois. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

NOUVEAU : CENTRE POUR UN GOUVERNEMENT VERT

Le Centre pour un gouvernement vert au Secrétariat du Conseil du Trésor, annoncé en novembre 2016, suivra des émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'administration centrale fédérale, coordonnera les efforts à l'échelle du gouvernement et déterminera les résultats pour nous assurer que nos objectifs sont atteints.

NOUVEAU : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le budget de 2017 a annoncé 13,5 millions de dollars sur 5 ans (2,7 millions de dollars par année) de 2022-2013 à 2027-2028 afin que Ressources naturelles Canada puisse fournir un soutien technique accru et un guichet unique aux organisations du gouvernement fédéral qui veulent prendre des mesures ambitieuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de leurs immeubles et de leurs véhicules.

MISE À JOUR : ÉNERGIE PROPRE

En mars 2017 nous avons annoncé le renouvellement d'un contrat précédent de dix ans pour l'électricité, qui inclut un élément important de l'énergie renouvelable. Cette initiative d'électricité en vrac créera la nouvelle demande pour l'électricité renouvelable à travers le Canada, incluant par un achat important de l'électricité renouvelable pour les installations de la Défense nationale en Alberta.

MISE À JOUR : SOLUTIONS INNOVATRICES CANADA

Le budget de 2017 a annoncé un investissement d'au plus 50 millions de dollars pour lancer un nouveau programme d'approvisionnement, Solutions innovatrices Canada. Dans le cadre de ce programme, une partie du financement des ministères et organismes fédéraux sera affecté aux premières étapes de recherche-développement, aux prototypes qui en sont aux dernières étapes et à d'autres biens et services d'innovateurs et entrepreneurs canadiens. En retour, nous aurons accès aux produits et services les plus récents et les plus innovateurs.

CROISSANCE PROPRE

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|---|--|
| Élaborer un Programme inclusif d'innovation d'ici à 2017 | Nous avons lancé la préparation du Programme inclusif d'innovation en juin 2016. Les détails relatifs à ce programme (qui s'appelle maintenant le Plan pour l'innovation et les compétences) ont été dévoilés dans le cadre du budget de 2017. |
| Élaborer, d'ici à 2017, une stratégie de technologies propres pour les secteurs des ressources naturelles du Canada | En juillet 2016, nous avons invité les Canadiens à engager un dialogue et partager leurs idées sur la technologie propre dans les secteurs des ressources naturelles du Canada. En décembre 2016, nous avons lancé un rapport final sur les résultats des consultations , incluant les mesures susceptibles de donner lieu à des poursuites. Plusieurs mesures à l'appui de la stratégie ont été annoncées dans le budget de 2017. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : CADRE PANCANADIEN

Nous prendrons des mesures dans le [Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques](#), lancé le 9 décembre 2016. Cela comprendra des mesures pour soutenir la technologie propre et la création d'emplois, y compris des mesures pour appuyer le développement de technologies en début d'activité et la recherche « orientée sur la mission ». De plus, les entreprises canadiennes évoluant dans le secteur des technologies propres seront soutenues en ayant accès aux capitaux nécessaires pour commercialiser leurs produits et services et en tirant parti d'une approche d'ouverture afin de veiller à un accès intégral et efficace à la gamme de programmes et de services gouvernementaux disponibles pour favoriser leur réussite commerciale.

MISE À JOUR : PLAN POUR L'INNOVATION ET LES COMPÉTENCES

Le budget 2017 a annoncé des mesures qui vont :

- Accroître le soutien financier accordé au secteur canadien des technologies propres, y compris environ 1,4 milliard de dollars selon une comptabilité de caisse en nouveaux fonds pour aider les entreprises canadiennes du secteur des technologies propres à croître et à prendre de l'expansion;
- Appuyer la recherche, le développement, la démonstration et l'adoption de technologies propres, y compris 400 millions de dollars sur cinq ans pour recapitaliser le Fonds de technologies du DD;
- Renforcer la collaboration et établir de nouvelles façons de mesurer le succès, y compris une stratégie complète sur les technologies propres. Dans le cadre de cette nouvelle approche intégrée, on investira 15 millions de dollars sur quatre ans pour mettre en œuvre une stratégie d'expansion des affaires à l'étranger, 14,5 millions de dollars sur quatre ans pour l'élaboration d'une stratégie relative aux données en matière de technologies propres, et 12 millions de dollars sur quatre ans pour établir un Carrefour de la croissance propre.

Également, le budget de 2017 a annoncé de nouvelles initiatives novatrices et vastes qui profiteront au secteur des technologies propres, y compris un Fonds d'innovation stratégique de 1,26 milliard de dollars sur cinq ans pour regrouper et simplifier les programmes actuels d'innovation pour les entreprises, 950 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer des « supergrappes » d'innovation menées par les entreprises, et 75 millions de dollars sur deux ans pour les défis liés aux technologies propres dans le cadre du nouveau Fonds Impact Canada.

MISE À JOUR : MISSION INNOVATION

En novembre 2016, les ministres des pays membres de Mission Innovation ont annoncé le lancement de sept [défis en matière d'innovation](#). En tant que chef de file de Mission Innovation, le Canada est coresponsable du [défi d'innovation relatif aux biocarburants durables](#), qui donne aux gouvernements, aux chercheurs et à l'industrie la possibilité de travailler ensemble à des projets de recherche et développement liés aux biocarburants de pointe.

Le budget 2017 a annoncé des mesures qui appuieront nos engagements de Mission Innovation—par exemple :

- les mesures pour accroître le soutien financier accordé au secteur canadien des technologies propres, y compris environ 1,4 milliard de dollars en nouveaux fonds pour aider les entreprises canadiennes du secteur des technologies propres à croître et à prendre de l'expansion;
- les mesures pour appuyer la recherche, le développement, la démonstration et l'adoption de technologies propres, y compris 400 millions de dollars sur cinq ans pour recapitaliser le Fonds de technologies du DD, 200 millions de dollars sur quatre ans pour la recherche-développement sur les technologies propres, la démonstration et l'adoption de technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles, et 229 millions de dollars sur quatre ans pour poursuivre les activités de recherche et développement sur l'énergie propre et les transports, par le biais de programmes de base d'innovation en matière d'énergie et de transport propres.

MISE À JOUR : INVESTIR DANS LES CANADIENS

Le budget de 2017 a annoncé l'octroi d'un financement supplémentaire de 395,5 millions de dollars sur trois ans à la Stratégie emploi jeunesse. Combinés aux mesures du budget de 2016, ces investissements permettront à plus de 33 000 jeunes vulnérables d'acquérir ou de perfectionner les compétences dont ils ont besoin pour trouver un emploi ou retourner aux études. De même, ils permettront de créer 15 000 nouveaux emplois verts pour les jeunes Canadiens, et offriront plus de 1 600 nouvelles possibilités d'emploi aux jeunes dans le secteur du patrimoine. On s'appuiera également sur les initiatives prévues dans le budget de 2016 pour créer de nouveaux stages coopératifs et des possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants de niveau postsecondaire inscrits dans des programmes de science, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STIME), ainsi que dans des programmes de commerce.

INFRASTRUCTURE MODERNE ET RÉILIENTE

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|---|--|
| Avant la fin de 2016-2017, mettre en œuvre des initiatives en vertu de la Phase 1 du plan d'infrastructure en deux phases du Canada concernant l'infrastructure verte, y compris les investissements de 2 milliards de dollars de nouveau financement pour la distribution d'eau potable et l'épuration des eaux usées | En date du 8 mars 2017, 746 projets visés par le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées ont été approuvés, y compris l'agrandissement de 219 réseaux d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées et la remise en état de 328 autres réseaux. À l'heure actuelle, 201 projets d'eau potable et de traitement des eaux usées sont en cours dans les communautés autochtones vivant dans les réserves. |
| Avant la fin de 2017-2018, avoir élaboré et commencé la mise en œuvre de la Phase 2 du plan d'infrastructure à long terme du Canada pour fournir aux provinces, aux territoires et aux municipalités le financement pour la nouvelle infrastructure verte afin de garantir des investissements accrus dans l'infrastructure verte | Les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des infrastructures se sont rencontrés pour la première fois en septembre 2016 pour discuter des investissements à long terme effectués en vertu du plan d'infrastructure. L'Énoncé économique de l'automne 2016 a proposé 21,9 milliards de dollars sur 11 ans pour l'infrastructure verte. Le budget de 2017 a précisé cet investissement avec plus de détails. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : PHASE 1 DU PLAN D'INFRASTRUCTURE À LONG TERME

L'Énoncé économique de l'automne 2016 a annoncé l'octroi de 21,9 milliards de dollars sur 11 ans pour l'infrastructure verte. Le budget de 2017 a précisé cet investissement avec plus de détails. Il comprend un engagement visant à négocier des ententes bilatérales avec les provinces et les territoires afin de fournir un financement pour des projets d'infrastructure, y compris l'infrastructure verte. Il comprend également un engagement à mettre en œuvre des programmes nationaux, et propose les investissements suivants :

- 4 milliards de dollars sur 10 ans pour bâtir et rénover des logements, des systèmes de traitement de l'eau, des installations de santé et d'autres infrastructures communautaires dans les communautés autochtones;
- 2 milliards de dollars au cours des 11 prochaines années pour un fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes à l'appui de l'infrastructure nationale, provinciale et municipale nécessaire pour composer avec les effets des changements climatiques;
- 182 millions de dollars au cours des 11 prochaines années pour élaborer et mettre en œuvre de nouveaux codes du bâtiment destinés à rénover les immeubles existants et à construire de nouveaux immeubles à consommation d'énergie nette zéro partout au Canada;
- 120 millions de dollars au cours des 11 prochaines années pour déployer l'infrastructure de recharge des véhicules électriques et mettre en place des postes de ravitaillement en gaz naturel et en hydrogène, pour développer des normes et des codes sur les carburants de remplacement, et pour soutenir des projets de démonstration des technologies.

NOUVEAU : BANQUE DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA

Nous avons pris l'engagement d'établir la nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada, une organisation sans lien de dépendance qui collaborera avec les partenaires d'investissement provinciaux, territoriaux, municipaux, autochtones et du secteur privé dans le but de transformer la façon dont l'infrastructure est planifiée, financée et mise en place au Canada. La Banque de l'infrastructure du Canada sera responsable d'investir au moins 35 milliards de dollars du gouvernement fédéral dans de grands projets d'infrastructure transformateurs, comme les plans de transport régionaux et les branchements entre réseaux électriques. Au moins 5 milliards de dollars seront disponibles au cours des 11 prochaines années pour les projets d'infrastructure verte, y compris ceux qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui permettent d'assainir la qualité d'air et d'offrir un accès à des réseaux d'eau potable salubre, et qui font la promotion des sources d'énergie renouvelables.

ÉNERGIE PROPRE

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|---|--|
| Travailler avec les provinces et les territoires, y compris dans le cadre de la Stratégie canadienne de l'énergie, pour augmenter la part de l'énergie renouvelable dans l'approvisionnement total en électricité | Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques comprend des mesures pour accroître la part de l'énergie renouvelable dans l'approvisionnement total en électricité, y compris l'accélération de l'élimination progressive des centrales au charbon traditionnelles dans l'ensemble du Canada, le soutien aux investissements dans les lignes de transmission, le soutien à la création et à la mise en œuvre de technologies de réseaux électriques intelligents, et à la réduction de la dépendance au diesel dans les communautés autochtones, éloignées et du Nord. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : PARTENARIAT NORD-AMÉRICAIN EN MATIÈRE DE CLIMAT, D'ÉNERGIE PROPRE ET D'ENVIRONNEMENT

En s'appuyant sur notre engagement à réduire les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier, nous avons publié un projet de règlement le 27 mai, 2017. Le règlement permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 20 mégatonnes par année, ce qui équivaut à retirer de la circulation environ cinq millions de véhicules à passagers chaque année.

MISE À JOUR : INVESTISSEMENTS DANS L'ÉNERGIE PROPRE

Le budget de 2017 a annoncé ce qui suit :

- 220 millions de dollars au cours des six prochaines années pour réduire la dépendance des communautés éloignées vis-à-vis du carburant diesel, et pour soutenir l'utilisation de solutions plus durables et renouvelables d'approvisionnement en énergie;
- 400 millions de dollars sur les 10 prochaines années pour un fonds pour l'énergie dans l'Arctique afin de prendre des mesures à l'égard de la question de la sécurité énergétique pour les communautés situées au nord du 60e parallèle, y compris les communautés autochtones;
- 100 millions de dollars au cours des quatre prochaines années à l'appui de projets de démonstration de technologies de nouvelle génération relatives aux réseaux intelligents, au stockage de l'énergie et à l'énergie propre;
- 200 millions de dollars au cours des six prochaines années à l'appui du déploiement de nouvelles technologies d'énergie renouvelable au seuil de la commercialisation;
- 11,4 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer le remplacement accéléré des centrales électriques au charbon d'ici 2030, et pour fixer des normes de rendement de calibre mondial pour la production d'électricité à partir du gaz naturel.

Le budget de 2017 a annoncé d'étendre la déduction pour amortissement accéléré à un plus grand éventail de projets géothermiques et de frais connexes, ainsi que l'élargissement de l'éventail de frais liés aux projets d'énergie géothermique qui sont admissibles à titre des frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada, qui peuvent être déduits en entier dans l'année où ils sont engagés.

CÔTES ET OCÉANS SAINS

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|--|--|
| D'ici à 2017, 5 % des zones côtières et marines sont protégées grâce à un réseau d'aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation par zone | <p>De nouvelles fermetures de pêches ont été annoncées en septembre 2016, contribuant ainsi à atteindre 0,16 % de l'objectif. Nous avons annoncé la désignation de la zone de protection marine d'Anguniaqvia niqiqyuam (0,04 %) en novembre 2016, ainsi que la désignation des récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du détroit de la Reine-Charlotte comme zone de protection marine (0,04 %) en février 2017. La contribution fédérale/provinciale/territoriale préexistante à l'atteinte de l'objectif est de 0,9 %. Grâce aux nouvelles mesures établies, le pourcentage de protection est maintenant de 1,14 %.</p> <p>En outre, en décembre 2016, nous avons proposé de faire des îles Scott en Colombie-Britannique une zone de protection marine, ce qui permettra d'atteindre 0,2 % de plus de l'objectif dans le cas où celle-ci est désignée en 2017. La zone de protection marine du banc de Sainte-Anne figure dans la partie 1 de la Gazette du Canada et contribuera à atteindre 0,08 % de l'objectif.</p> <p>Les représentants de Parcs Canada, du gouvernement du Nunavut et de l'Association inuite du Qikiqtanai ont terminé l'évaluation de la faisabilité d'une aire marine nationale de conservation dans le détroit de Lancaster, au Nunavut. Le budget de 2017 prévoit un financement pour protéger la dernière zone de glace dans l'Arctique.</p> |
| En 2016-2019, continuer de surveiller les sites d'immersion en mer du Canada et veiller à ce qu'un pourcentage élevé de sites surveillés soit utilisé de façon durable | Nous menons des activités de surveillance dans certains sites d'immersion chaque année. Les résultats de 2015-2016 sont en cours d'analyse. Ils seront disponibles en juin 2017, au terme de l'analyse, de l'examen et de la validation scientifiques des données qui sont nécessaires. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : PLAN DE PROTECTION DES OCÉANS

En novembre 2016, nous avons annoncé le [Plan de protection des océans](#), doté d'un budget de 1,5 milliard de dollars, un plan de protection des océans qui respecte, ou dépasse, les normes internationales, et qui comprend des engagements en matière de gestion conjointe avec les Autochtones, de protections environnementales et de normes fondées sur les données scientifiques. Pour compléter les mesures de sécurité maritime en vertu du Plan de protection des océans, un projet de loi a été introduit le printemps 2017 afin d'officialiser un moratoire sur le transport de pétrole brut le long du nord de la côte britanno-colombienne.

MISE À JOUR : PÊCHES DURABLES

Le budget de 2017 a annoncé l'octroi d'un montant de 250 millions de dollars sur cinq ans et de 62,2 millions de dollars par la suite pour renouveler et les initiatives de pêches commerciales intégrées du Pacifique et de l'Atlantique, et pour accroître les programmes de gestion collaborative des Autochtones.

MISE À JOUR : INVESTIR DANS LES SCIENCES

Le budget de 2017 a annoncé un investissement maximal de 114 millions de dollars sur cinq ans afin de protéger les ressources marines et en eau douce du Canada. Cet investissement permettra d'accroître la science des eaux douces en élargissant les programmes relatifs aux espèces aquatiques envahissantes, en réorientant les efforts pour réduire les rejets de produits chimiques toxiques, en poursuivant la collaboration entre les gouvernements pour améliorer la qualité de l'eau, la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable et en améliorant la collaboration avec les peuples autochtones.

LACS ET COURS D'EAU VIERGES

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|--|--|
| D'ici à février 2018, soutenir la réduction des charges de phosphore dans le lac Érié au moyen de l'élaboration de plans d'action nationaux | Le 10 mars 2017, le Canada et l'Ontario ont publié une ébauche de plan d'action pour aider à réduire le phosphore dans le lac Érié et combattre les proliférations d'algues nocives et nuisibles. |
| Diffuser un rapport d'étape sur l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs en 2016, et un rapport sur les indicateurs environnementaux sur l'état des Grands Lacs en 2017 | Le 28 septembre 2016, le Canada et les États-Unis ont publié un Rapport d'étape qui documente les mesures prises depuis l'entrée en vigueur, en février 2013, de l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs 2012. |
| D'ici à 2017, réduire les charges de nutriments dans le bassin du lac Winnipeg d'environ 10 800 kilogrammes, afin de soutenir le plan du Manitoba de réduire du pourcentage estimé de 50 % le phosphore dans le lac Winnipeg pour le ramener aux niveaux d'avant 1990 | En 2016, les projets d'intendance soutenus par le Fonds d'intendance du bassin du lac Winnipeg ont empêché environ 27 881 kilogrammes de phosphore par année d'atteindre le lac Winnipeg et ses effluents. Depuis sa création en 2007, le Fonds d'intendance du bassin du lac Winnipeg a empêché un total cumulatif de 110 734 kilogrammes de phosphore d'atteindre le lac Winnipeg. |
| D'ici à 2017, réduire d'une quantité estimée de 2 000 kilogrammes les charges de phosphore des bassins versants au sud-est de la baie Georgienne | En date du 31 mars 2016, les projets d'intendance soutenus par le Fonds d'assainissement du lac Simcoe et du sud-est de la baie Georgienne ont réduit la quantité de phosphore atteignant le sud-est de la baie Georgienne d'environ 3 502 kilogrammes par année depuis 2012. |
| Travailler avec la province de l'Ontario, les gouvernements locaux, les Premières Nations, les Métis, les organismes de gestion des bassins versants, d'autres organismes publics locaux, et les membres des collectivités afin de rétablir un total de 81 sites d'utilisations bénéfiques altérées dans toutes les 14 zones préoccupantes restantes, et d'évaluer environ 20 autres sites d'utilisations bénéfiques pour confirmer leur statut altéré | Jusqu'à maintenant, 61 utilisations bénéfiques altérées des secteurs préoccupants des Grands Lacs ont été ramenées à l'état « non altérée », soit une augmentation de huit depuis 2014. On poursuit des efforts pour confirmer le statut de 20 utilisations bénéfiques dont l'état est « nécessite une évaluation plus approfondie » et pour restaurer les 75 utilisations bénéfiques jugées comme étant « altérées ». |
| Renouveler le financement fédéral à la région des lacs expérimentaux du nord-ouest de l'Ontario, afin de soutenir la recherche scientifique liée aux écosystèmes d'eau douce, notamment les effets des espèces aquatiques envahissantes | En août 2016, nous avons confirmé que nous investirons 1,7 million de dollars sur deux ans dans la recherche sur l'eau douce à l'Institut international du développement durable de la région des lacs expérimentaux. |
| Maintenir les taux de conformité élevés avec les règlements de la Loi sur les pêches pour réduire les risques des effluents des mines de métaux et des pâtes et papiers | En 2014, conformément au Règlement sur les effluents sur les mines de métaux, plus de 99 % des échantillons d'effluents de mines de métaux respectaient les limites permises pour les métaux, le cyanure et le pH, et plus de 97 % pour le total des solides en suspension. Par ailleurs, 99 % des échantillons respectaient les exigences réglementaires pour les tests de toxicité chez les poissons. De plus, la même année, les échantillons d'effluents des fabriques de pâtes et papier ont satisfait aux exigences réglementaires à 97,5 % pour les tests de toxicité chez les poissons, à 99,9 % pour la demande biochimique en oxygène et à 99,8 % pour le total des solides en suspension. Cependant, les résultats de la surveillance des incidences sur l'environnement suggèrent que les effluents des mines de métaux et des fabriques de pâtes et papier continuent d'avoir des effets sur le poisson et son habitat : 76 % des mines de métaux et 70 % des fabriques de pâtes et papier ayant étudié les causes d'incidences sur l'environnement ont observé que les effluents avaient des effets. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : PROTÉGER LES RESSOURCES D'EAU DOUCE DU CANADA

Le budget de 2017 a annoncé un financement d'un montant maximal de 70,5 millions de dollars sur cinq ans pour protéger les ressources d'eau douce du Canada, y compris les bassins des Grands Lacs et du lac Winnipeg. Il prévoit aussi 43,8 millions de dollars sur cinq ans pour poursuivre et élargir des programmes relatifs aux espèces aquatiques envahissantes.

TERRES ET FORÊTS GÉRÉES DE FAÇON DURABLE

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|--|---|
| D'ici à 2018, en collaboration avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et les intervenants, élaborer et commencer à mettre en œuvre une feuille de route en vue de conserver au moins 17 % de la zone terrestre et des eaux intérieures du Canada | <p>En février 2017, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des parcs, des aires protégées et de la conservation de la biodiversité se sont engagés à mobiliser tous les ordres de gouvernement, les peuples autochtones, les industries, les organismes de conservation et les Canadiens afin d'élaborer une feuille de route en vue de conserver au moins 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures du Canada.</p> <p>On établira un comité consultatif national et un cercle autochtone d'experts qui conseilleront les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux relativement à la façon dont le Canada peut atteindre les objectifs en matière de biodiversité associés à l'objectif de 17 %.</p> |
| D'ici à 2017, en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les peuples autochtones, créer un nouveau parc national : la réserve du parc national Thaidene Néné, afin de représenter la région naturelle des Bas Plateaux boréaux du Nord-Ouest | <p>Dans le cadre de ses efforts pour agrandir le réseau d'aires protégées, Parcs Canada est en voie de confirmer les limites définitives de la réserve du parc national et de négocier et recommander la signature des accords d'établissement nécessaires avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la Première Nation Dénés Łutsël K'e, ainsi qu'une entente sur les répercussions et les avantages avec la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest. Cela mènera à l'établissement, au développement et à l'exploitation de la réserve du parc national de la région Thaidene Néné située dans le bras est du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest.</p> <p>Les réunions publiques officielles sur la réserve du parc national Thaidene Néné proposée sont terminées. Un rapport final sur les résultats sera publié en 2017. Une fois qu'elle aura été établie, la réserve du parc national Thaidene Néné représentera 0,14 % à l'objectif de conserver au moins 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures du Canada.</p> |
| En 2016-2019, maintenir la récolte annuelle de bois à des taux durables | <p>Il ressort des données disponibles les plus récentes que la récolte annuelle de bois d'œuvre est durable. En 2014, l'estimation de l'approvisionnement en bois durable du Canada a augmenté légèrement par rapport à l'année dernière, alors que le volume total de bois d'œuvre récolté est demeuré à environ les deux tiers de l'approvisionnement durable estimée – bien au-dessus du niveau jugé être durable.</p> |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : AIRES PROTÉGÉES ET PARCS NATIONAUX

Le budget de 2017 a annoncé l'octroi d'un montant de 25 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer un programme pilote de gardiens autochtones. Ce programme confèrera aux peuples autochtones des responsabilités et des ressources accrues pour gérer leurs terres et cours d'eau traditionnels et favorisera la conclusion de partenariats avec les communautés autochtones pour surveiller la santé écologique, entretenir les sites culturels et protéger les zones et les espèces sensibles.

MISE À JOUR : INNOVATION ET TECHNOLOGIES PROPRES

Le budget de 2017 a annoncé un investissement de 200 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir les activités de recherche et de développement, de démonstration et d'adoption liées aux technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles, y compris le secteur forestier. Il a annoncé également 39,8 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer les projets et les activités qui augmentent l'utilisation du bois comme matière de rechange plus écologique dans les projets d'infrastructure.

Par ailleurs, le budget de 2017 alloue 55 millions de dollars sur six ans pour le remplacement des carburants fossiles dans les collectivités rurales et éloignées en investissant dans des projets de bioénergie qui déploient des technologies éprouvées et dans des activités de développement des entreprises de la chaîne d'approvisionnement en biomasse forestière.

POPULATIONS D'ESPÈCES SAUVAGES EN SANTÉ

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|--|---|
| Les espèces en péril montrent une stabilisation ou une amélioration depuis leur inscription sur la liste | Sur les 350 espèces en péril qui faisaient l'objet d'un programme de rétablissement définitif ou d'un plan de gestion en mai 2016, 123 espèces avaient des objectifs axés sur la population qui ont été réévalués. De ces 123 espèces, 35 % affichent des tendances de population conformes aux objectifs définis dans les programmes de rétablissement (comparativement à 38 % des 112 espèces en mai 2015). |
| Les espèces d'oiseaux migrateurs dont la taille des populations n'est pas à un niveau acceptable montrent des tendances vers des limites acceptables | La proportion d'espèces à l'intérieur des limites acceptables des objectifs de population sera calculée en 2017 et sera disponible au début de 2018 aux fins de la production de rapports. |
| D'ici à 2018, éliminer le nombre d'espèces en attente pour lesquelles des stratégies de rétablissement ou des plans de gestion sont nécessaires en vertu de la Loi sur les espèces en péril , et publier la totalité des stratégies et plans sur le registre public des espèces en péril | En date du 31 mars 2017 : <ul style="list-style-type: none"> des programmes de rétablissement et des plans de gestion proposés ont été publiés pour 168 des 192 espèces sous la responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada. des programmes de rétablissement proposés, des plans d'action et des plans de gestion ont été publiés pour 40 des 57 espèces sous la responsabilité de Pêches et Océans Canada. |
| D'ici à 2018, les espèces en péril admissibles ont été examinées en vue de leur inscription sur la liste | Nous avons inscrit 20 nouvelles espèces à l'annexe 1 de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> , et 11 espèces ont été classifiées selon un nouveau niveau de risque. De plus, nous avons proposé l'inscription de 15 espèces terrestres et la reclassification des 10 espèces terrestres et de 4 espèces aquatiques. |

EAU POTABLE

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|---|---|
| Sur les 77 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable touchant les systèmes de distribution d'eau potable des Premières Nations qui bénéficient du soutien financier d'Affaires autochtones et du Nord Canada au mois d'avril 2016, 30 (40 %) doivent avoir été résolus d'ici au 31 mars 2018 | Le 28 février 2017, il y avait 71 avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme touchant les systèmes de distribution d'eau potable des Premières Nations qui bénéficient du soutien financier d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) dans 47 collectivités des Premières Nations. Bien que de nouveaux avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme pourraient encore être émis, AANC élaboré un plan d'action et axe ses efforts et ses investissements en vue d'éliminer tous les avis touchant les systèmes de distribution d'eau publiques qui bénéficient du soutien financier AANC d'ici 2021. |
| Jusqu'à cinq lignes directrices/documents d'orientations nationaux sur la qualité de l'eau potable seront approuvés par les provinces et les territoires d'ici au 31 mars 2018 | En date du 31 mars 2017, trois lignes directrices sur la qualité de l'eau potable (bromate, toxines cyanobactériennes et manganèse) ont été approuvées par les provinces et les territoires. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : EAU POTABLE DANS LES RÉSERVES

Le budget de 2017 a annoncé l'objectif de donner accès à de l'eau potable propre à tous les Canadiens, peu importe leur lieu de résidence. Il propose aussi d'investir 4 milliards de dollars supplémentaires sur 10 ans afin de bâtir et de rénover des logements, des systèmes de traitement de l'eau, des installations de santé et d'autres infrastructures dans les collectivités autochtones.

ALIMENTATION DURABLE

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|--|--|
| D'ici à 2019, élaborer une politique alimentaire, qui comprend la promotion d'un mode de vie sain et d'une alimentation sûre | Nous avons lancé des consultations publiques sur Une politique alimentaire pour le Canada le 29 mai, 2017, cherchant le point de vue des Canadiens sur quatre thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès à des aliments abordables; • Améliorer la salubrité des aliments et la santé; • Préserver la qualité des sols, de l'eau et de l'air; • Produire une plus grande quantité d'aliments de qualité supérieure. |
| En 2016-2019, continuer à élaborer des programmes pour améliorer la qualité des sols et de l'eau et accroître la capacité de l'habitat dans les paysages agricoles. Agriculture et Agroalimentaire Canada fera l'objet d'un renouvellement de financement dans la troisième année de la SFDD 2016 à 2019, ce qui pourrait avoir des implications pour les actions contribuant à ces jalons à court terme | Dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, le cadre stratégique quinquennal actuel (2013-2018) du Canada pour le secteur agricole, des programmes fédéral, provinciaux et territoriaux à coûts partagés offrent du financement aux producteurs afin de cerner les risques environnementaux à la ferme et d'adopter des pratiques qui peuvent aider à protéger la biodiversité, à protéger et à améliorer le sol et les ressources en eau et à lutter contre les répercussions des changements climatiques. Les négociations sur le prochain cadre sont en cours. |
| Maintenir des taux élevés de conformité aux règlements de la Loi sur les pêches concernant l'aquaculture | En 2015 et 2016, le taux de conformité des opérations d'aquaculture avec les règlements adoptés en vertu de la Loi sur les pêches était de 100 %. |
| En 2016, accroître le nombre de collectivités nordiques isolées qui ont accès à des aliments sains à un tarif subventionné dans le cadre de Nutrition Nord Canada | À compter du 1 ^{er} octobre 2016, 37 nouvelles collectivités nordiques isolées ont droit à une contribution complète dans le cadre du programme Nutrition Nord Canada. Cela inclut la subvention au commerce de détail d'Affaires autochtones et du Nord Canada et les initiatives d'éducation en matière de nutrition de Santé Canada et de l'Agence de santé publique du Canada. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : RECHERCHE ET SCIENCES

Le budget de 2017 a annoncé :

- 70 millions de dollars sur six ans afin d'apporter un soutien accru aux sciences et à l'innovation axées sur la découverte agricole; et
- un financement pour soutenir une adoption plus large des technologies propres par les producteurs agricoles canadiens, dans le cadre des 200 millions de dollars versés pour le programme de technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles.

MISE À JOUR : PRÉVENTION DE LA DÉSERTIFICATION

Pour appuyer nos objectifs en cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui le Canada [a rejoint](#) le 22 mars 2017, nous fournirons le soutien scientifique et technique aux pays en développement, participerons dans la Comite de la science et de la technologie de la Convention, est ferrons rapport sur les programmes domestique.

MISE À JOUR : TECHNOLOGIE PROPRE

Dans le budget de 2017, le gouvernement s'est engagé à verser 200 millions de dollars sur quatre ans afin d'appuyer la recherche sur les technologies propres ainsi que le développement, la démonstration et l'adoption de technologies propres dans le secteur des ressources naturelles du Canada.

RAPPROCHER LES CANADIENS DE LA NATURE

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|---|--|
| En 2017, augmentation des visites dans les aires protégées fédérales, telles que certaines réserves nationales de faune, des parcs nationaux et des aires nationales de conservation marine | Les visiteurs auront accès gratuitement aux parcs nationaux du Canada et à la Réserve nationale de la faune de Cap-Tourmente dans le cadre du 150 ^e anniversaire du Canada. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : ACCÈS AUX PARCS NATIONAUX ET AUX AIRES PROTÉGÉES

Le budget de 2017 a annoncé d'investir 30 millions de dollars sur cinq ans pour achever, améliorer et entretenir le Sentier transcanadien, en partenariat avec les provinces et la population canadienne. Une fois terminé, le Sentier transcanadien sera le sentier récréatif le plus long au monde, s'étendant sur près de 24 000 kilomètres jusqu'aux océans Atlantique, Pacifique et Arctique.

Pour s'assurer que les visiteurs sont en mesure de bien profiter des parcs nationaux du Canada pour des années à venir, le budget de 2017 propose d'accorder jusqu'à concurrence de 364 millions de dollars sur deux ans selon la comptabilité de caisse à l'Agence Parcs Canada pour poursuivre sa gestion des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux. Un plan à moyen et à long terme est en cours d'élaboration pour assurer un soutien continu à ces aires très prisées.

COLLECTIVITÉS SÛRES ET EN SANTÉ

RAPPORTS SUR LES JALONS À COURT TERME

| JALON | RÉSULTATS À CE JOUR |
|---|---|
| Les normes canadiennes de qualité de l'air ambiant pour les particules fines et l'ozone sont examinées en 2017. Des normes concernant le dioxyde de soufre le seront d'ici à 2017 et des normes concernant le dioxyde d'azote seront élaborées d'ici à 2018 | Le 3 octobre 2016, les ministres de l'Environnement fédéral, provinciaux et territoriaux ont annoncé de nouvelles normes canadiennes de qualité de l'air ambiant pour le dioxyde de soufre . Ces normes sont le fruit d'un processus de collaboration auquel ont participé des associations industrielles, des organisations non gouvernementales, des organisations autochtones et les gouvernements. La définition de normes pour le dioxyde de soufre a commencé et progresse comme prévu. |
| Introduire des contrôles de gestion du risque pour 100 % des risques détectés pour l'environnement et la santé humaine associés à des substances chimiques dans les 42 mois suivant leur confirmation | Depuis octobre 2016, nous avons mis en place des mesures de gestion des risques pour cinq substances, à savoir un code de pratique sur le 2-(2-méthoxyéthoxy) éthanol (EMDEG) et des Recommandations fédérales pour la qualité de l'environnement pour le sulfonate de perfluorooctane, le trisoclan, le chrome et le bisphénol A. Nous avons aussi proposé des règlements pour contrôler certaines substances, comme les microbilles. |
| D'ici à 2020, achever la réévaluation des pesticides rémanents qui persistent dans le sol | En date du 31 mars 2017, 364 des 401 réévaluations prévues des pesticides rémanents qui persistent dans le sol étaient terminées. |

MISES À JOUR DES PRINCIPALES PRIORITÉS

MISE À JOUR : POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

En outre, le budget de 2017 a annoncé un investissement d'au plus 201 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer la mise en œuvre du Système de gestion de la qualité de l'air; contribuer à la gestion et à l'application des règlements grâce au soutien procuré par des essais, des analyses et des conseils scientifiques; aider à sensibiliser les Canadiens aux stratégies et aux outils de réduction de l'exposition aux polluants atmosphériques; et donner suite aux programmes fédéraux visant à réduire les répercussions sur la santé des polluants de l'air intérieur, y compris le radon.

NOUVEAU : TRANSPORTS 2030

En novembre 2016, nous avons annoncé [Transports 2030](#), respectant ainsi l'engagement pris pour créer un réseau de transport sécuritaire, sûr, écologique, innovateur et intégré qui favorise le commerce et la croissance économique, un environnement plus sain ainsi que le bien-être de la population canadienne et de leur famille. Pour réaliser cette vision, nous prenons des mesures sous cinq thèmes : [le voyageur](#); [le renforcement de la sécurité des transports](#); [le transport écologique et innovateur](#); [les voies navigables, les côtes et le Nord](#); et [des corridors de commerce aux marchés mondiaux](#). Nous élaborerons aussi de nouvelles politiques et nous prendrons des mesures en fonction de ces thèmes afin d'améliorer le réseau de transport canadien.

NOUVEAU : INTERDICTION COMPLÈTE DE L'AMIANTE

En décembre 2016, nous avons annoncé que nous irons de l'avant avec une approche pangouvernementale pour respecter notre engagement d'interdire l'amiante et les produits contenant de l'amiante d'ici 2018. L'approche comprendra de nouveaux règlements interdisant la production, l'utilisation, l'importation et l'exportation d'amiante; de nouvelles règles fédérales touchant la santé et la sécurité en milieu de travail; travailler en collaboration avec les partenaires provinciaux et territoriaux sur les codes du bâtiment; mettre à jour la position internationale du Canada touchant l'inscription de l'amiante dans la liste des matières dangereuses; et accroître les activités de sensibilisation au sujet des effets de l'amiante sur la santé.

ERRATUM

STRATÉGIE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2019

| SECTION | TEXTE PRÉCÉDENT | CORRECTION |
|--|---|--|
| Nos engagements et plans – tableau 1 | <p>Cibles – Rapprocher les canadiens de la nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation dans des activités de conservations de la biodiversité Soutien pour la protection et la présentation de lieux de Parcs Canada Visites aux réserves nationales de faune | <p>Cible – Rapprocher les canadiens de la nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> Visitation des parcs et participation aux activités visant la conservation de la biodiversité |
| Mesure relative aux changements climatiques – le point de départ du Canada | En 2014, le niveau d'émissions de GES du Canada était de 732 mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone, soit 5 % en dessous des niveaux de 2005. | En 2014, le niveau d'émissions de GES du Canada était de 732 mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone, soit 2 % en dessous des niveaux de 2005. |
| Un gouvernement à faible émission de carbone – principales priorités | En vertu du Partenariat nord-américain en matière de climat, d'énergie propre et d'environnement, nous nous sommes engagés à acheter, d'ici à 2025, 100 % d'énergie propre pour toutes les installations de Services publics et Approvisionnement Canada. | En vertu du Partenariat nord-américain en matière de climat, d'énergie propre et d'environnement, nous nous sommes engagés à acheter, d'ici à 2025, 100 % d'énergie propre pour toutes les installations appartenant à l'État de Services publics et Approvisionnement Canada. |
| Énergie propre – partenaires à l'action | En collaboration avec Agrisoma et Transport Canada, le Conseil national de recherche a piloté le premier avion à réaction civil propulsé à 100 % par un biocarburant non mélangé qui pourrait contribuer à 1,5 % de consommation de carburant spécifique, à une réduction du nombre de particules (jusqu'à 25 %) et de carbone noir (jusqu'à 50 %), et à une réduction de 50 % de dioxyde de carbone. | En collaboration avec Agrisoma et Transport Canada, le Conseil national de recherche a piloté le premier avion à réaction civil propulsé à 100 % par un biocarburant non mélangé qui pourrait contribuer à 1,5 % amélioration de consommation de carburant spécifique, à une réduction du nombre de particules (jusqu'à 25 %) et de carbone noir (jusqu'à 50 %), et à une réduction de 50 % de dioxyde de carbone. |
| Côtes et océans sains – principales priorités | Nous nous sommes engagés à protéger les côtes et les océans du Canada et à maintenir leur santé pour les générations futures, et le budget de 2016 a fourni 123,7 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les activités de conservation marine, y compris la désignation de nouvelles aires marines protégées. Pour atteindre notre objectif, nous devons conserver 525 000 kilomètres carrés supplémentaires d'aires marines et côtières d'ici à 2020. Des mécanismes de protection marine provinciaux et territoriaux nous aideront également à atteindre l'objectif de 10%. | Nous nous sommes engagés à protéger les côtes et les océans du Canada et à maintenir leur santé pour les générations futures, et le budget de 2016 a fourni 123,7 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les activités de conservation marine, y compris la désignation de nouvelles aires marines protégées. Des mécanismes de protection marine provinciaux et territoriaux nous aideront également à atteindre l'objectif de 10%. |
| Côtes et océans sains – principales priorités | Nous sommes déterminés à atteindre nos objectifs internationaux en mettant en place un plan en cinq points : terminer ce qui a été commencé, protéger les zones vierges, protéger les zones sous pression, faire avancer d'autres mesures efficaces de conservation par zone, et créer des aires marines protégées plus rapidement. | Nous sommes déterminés à atteindre nos objectifs en mettant en place un plan en cinq points : terminer ce qui a été commencé, protéger les zones vierges, protéger les zones sous pression, faire avancer d'autres mesures efficaces de conservation par zone, et créer des aires marines protégées plus rapidement. |

| SECTION | TEXTE PRÉCÉDENT | CORRECTION |
|--|--|--|
| Lacs et cours d'eau vierges – cible | D'ici à 2025, réduire les charges de phosphore dans le lac Érié de 40% par rapport au niveau de référence de 2008 pour atteindre les objectifs binationaux pour le phosphore (Canada-États-Unis) | Réduire les charges de phosphore dans le lac Érié de 40 % par rapport au niveau de référence de 2008 pour atteindre les objectifs binationaux pour le phosphore (Canada-États-Unis) |
| Populations d'espèces sauvages en santé – objectif | Toutes les espèces ont des populations en santé et viables | Toutes les espèces ont des populations saines et viables |
| Collectivités sûres et en santé – cible | Mettre en œuvre le système de gestion de qualité de l'air pour augmenter le pourcentage de la population canadienne vivant dans les zones où les concentrations mesurées en plein air sont en deçà des normes canadiennes de l'air ambiant de qualité (NCQAA) pour les particules fines et de l'ozone par rapport à l'an 2000 | Mettre en œuvre le système de gestion de qualité de l'air pour augmenter le pourcentage de la population canadienne vivant dans les zones où les concentrations mesurées en plein air sont en deçà des normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) pour les particules fines et de l'ozone par rapport à l'an 2000 |
| Annexe 2 (mesure du rendement) – tableau 2 | <p>Indicateurs – Collectivités sûres et en santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs du niveau de particules fines et de la concentration d'ozone dans l'air au niveau du sol par rapport aux normes canadiennes de qualité de l'air ambiant relatives aux particules fines et à l'ozone adoptées en 2015 • Émissions de polluants atmosphériques • Niveau d'exposition humaine à des substances nocives • Niveaux de substances nocives dans l'environnement | <p>Indicateurs – Collectivités sûres et en santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs du niveau de particules fines et de la concentration d'ozone dans l'air au niveau du sol par rapport aux normes canadiennes de qualité de l'air ambiant relatives aux particules fines et à l'ozone adoptées en 2015 • Émissions de polluants atmosphériques • Niveau d'exposition humaine à des substances nocives • Niveaux de substances nocives dans l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • Polybromodiphényléthers (PBDE) dans les poissons et les sédiments • Sulfonate de perfluorooctane (SPFO) dans les poissons et l'eau • Rejets de substances nocives dans l'environnement |